Rapport public Parcoursup session 2025

Iut De Troyes - BUT - Carrières juridiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Iut De Troyes - BUT - Carrières juridiques (18735)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Iut De Troyes - BUT - Carrières juridiques (18735)	Jury par défaut	Autres candidats	42	1438	1058	449	46
		Bacheliers technologiques toutes séries	42	780	597	325	45

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Iut De Troyes - BUT - Carrières juridiques (18735)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	1150	869	383	41	89,1 %
			Masculin	288	189	66	5	10,9 %
			Total	**1438**	**1058**	**449**	**46**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	650	508	284	44	97,8 %
			Masculin	130	89	41	1	2,2 %
			Total	**780**	**597**	**325**	**45**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Iut De Troyes - BUT - Carrières juridiques (18735)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	22	0	0	0	0 %
				Sans mention	513	302	33	11	24,4 %
				AB	527	469	186	18	40 %
				B	231	220	183	13	28,9 %
				TB	50	49	42	3	6,7 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	**1344**	**1041**	**444**	**45**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	14	3	0	0	0 %
				AB	22	1	0	0	0 %
				B	20	7	2	0	0 %
				TB	9	5	2	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**69**	**16**	**4**	**1**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	6	1	1	0	
				AB	5	0	0	0	
				B	4	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	**16**	**1**	**1**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	9	0	0	0	
				Total	**9**	**0**	**0**	**0**	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	19	2	0	0	0 %
				Sans mention	337	200	44	16	35,6 %
				AB	281	252	152	19	42,2 %
				B	124	124	110	8	17,8 %
				TB	19	19	19	2	4,4 %
				Total	**780**	**597**	**325**	**45**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Iut De Troyes - BUT - Carrières juridiques (18735)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1107	840	390	36	78,3 %
			En réorientation	255	190	53	8	17,4 %
			Non scolarisés	57	23	5	2	4,3 %
			Scolarité étrangère	9	4	1	0	0 %
			Autres	10	1	0	0	0 %
			Total	**1438**	**1058**	**449**	**46**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	653	526	309	43	95,6 %
			En réorientation	87	52	11	1	2,2 %
			Non scolarisés	36	16	5	1	2,2 %
			Scolarité étrangère	3	2	0	0	0 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			Total	**780**	**597**	**325**	**45**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Iut De Troyes - BUT - Carrières juridiques (18735)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	554	445	202	17
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	107	78	30	4
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	100	85	39	5

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	98	83	41	3
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	92	69	25	4
			Autres doublettes	368	275	107	12
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	299	229	121	20
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	253	206	120	15
			Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	133	108	65	8
			Autres doublettes	66	47	17	2

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Iut De Troyes - BUT - Carrières juridiques (18735)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	42 %	43 %	45,5 %	37,8 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	8,1 %	7,5 %	6,8 %	8,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	7,6 %	8,2 %	8,8 %	11,1 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,4 %	8 %	9,2 %	6,7 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	7 %	6,7 %	5,6 %	8,9 %
		Autres doublettes	27,9 %	26,6 %	24,1 %	26,7 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Iut De Troyes - BUT - Carrières juridiques (18735)	Jury par défaut	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	39,8 %	38,8 %	37,5 %	44,4 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	33,7 %	34,9 %	37,2 %	33,3 %
		Msgn/ Gestion et Finance & Droit et Economie	17,7 %	18,3 %	20,1 %	17,8 %
		Autres doublettes	8,8 %	8 %	5,3 %	4,4 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes avec des coefficients différents selon les matières	Notes de première et de terminale dans les matières où la rédaction est importante et épreuves orales et écrites du bac français	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle, méthode de travail - Projet de formation	La qualité rédactionnelle et personnalisée du projet de formation est prise en compte de même que les remarques des professeurs relatives aux méthodes de travail.	Très important
Savoir-être	Implication, autonomie dans le travail	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés. Les appréciations du professeur principal et du chef d'établissement saisies dans la fiche avenir constituent les principaux éléments pris en compte	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance précise de la formation	Cohérence entre objectifs du candidat et contenus de la formation. La commission évalue la motivation et la connaissance de la formation dans le projet de formation rédigé par le candidat.	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d’évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Des notes de français (contrôle continu notamment) très basses compromettent fortement les chances des candidats d'être classés.
Une lettre de motivation farfelue (recette de cuisine ou autre texte hors sujet) élimine le candidat.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La sélection des voeux se déroulent en 6 étapes:
Une première étape consiste à paramétrer des moyennes intermédiaires comprenant pour chaque type de bac les bulletins de première et terminale ainsi que les notes des épreuves du bac français et des épreuves de spécialité. Le niveau dans les matières littéraires fait l’objet d’un coefficient plus élevé, comme précisé dans les attendus.
Une deuxième étape consiste à paramétrer la fiche avenir en attribuant une note de 0 à 20 selon les appréciations saisies par le professeur principal et le chef d'établissement.
Une troisième étape consiste en l'examen de la motivation, du comportement et du projet de formation de chaque candidat. Sont prises en compte notamment les remarques des enseignants sur les bulletins ainsi que la qualité rédactionnelle du projet de formation.
Une quatrième étape consiste à calculer la note finale du candidat à partir des moyennes intermédiaires des notes des bulletins (coefficient 4), de la fiche avenir (coefficient 1) et de la motivation, du comportement et du projet de formation (coefficient 2).
Une cinquième étape permet de déterminer un seuil de classement pour chaque groupe:
- Pour le groupe « Autres candidats » : Si la note finale obtenue est supérieure ou égale à 11, le candidat est classé - Si la note finale obtenue est inférieure à 11, le candidat est refusé.
- Pour le groupe « Bacs technologiques » : Si la note finale obtenue est supérieure ou égale à 10,5, le candidat est classé - Si la note finale obtenue est inférieure à 10,5, le candidat est refusé.
Une sixième étape départage les ex-aequo à partir des notes de français des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- **Concernant les bulletins de notes ,** une importance particulière est accordée aux matières littéraires en première et en terminale. De plus, les remarques des enseignants relatives au comportement des élèves en classe peuvent avoir une incidence négative sur le classement du candidat.
- **Concernant la rédaction du projet de formation** , le candidat doit soigner à la fois la forme et le fond. Cela implique donc une relecture attentive des données que vous renseignez et une connaissance suffisante de la formation et de son contenu. Votre venue aux Journées portes ouvertes est fortement recommandée.
- **Ne vous découragez face au nombre de candidatures** par rapport à la capacité d'accueil de la formation. Les statistiques sont à relativiser, nous appelons aussi les lycéens très éloignés dans le classement.
- **Si vous avez déjà validé une 1ère année de droit,** vous pouvez également candidater sur e-candidat en avril 2026 (site IUT de Troyes) pour entrer directement en BUT 2ème année.

Signature :
Martial MARTIN,
Directeur de l'établissement Iut De Troyes